



N°1 En marge

-Richard Galliano

Jeanne d'Arc ou le mirage des frontières

En 1999, l'helléniste Jean-Pierre Vernant livrait un texte, commandé pour le cinquantième anniversaire du Conseil de l'Europe, qui débutait ainsi :

Passer un pont, traverser un fleuve, franchir une frontière, c'est quitter l'espace intime et familier où l'on est à sa place pour pénétrer dans un horizon différent, un espace étranger, inconnu, où l'on risque, confronté à ce qui est autre, de se découvrir sans lieu propre, sans identité¹.

L'histoire est fille de l'espace, écrit pertinemment l'historienne Colette Beaune, mais l'espace médiéval n'est assurément pas un contenant homogène et inerte. Si les espaces définis comme la ville, la cour, le château ou le village sont des paradigmes d'écosystèmes politiques, économiques ou culturels, ils n'en demeurent pas moins des lieux de transgressions, où peuvent s'exprimer des tendances excentriques, voire centrifuges. Durant la période médiévale, la notion de centralité, réinterprétée par les intellectuels chrétiens (de saint Augustin à Isidore de Séville) à partir d'un héritage

¹ J.-P. Vernant, *La Traversée des frontières*, Seuil, 2004, p.179. Pour connaître l'intégralité du texte qui s'intitule « Franchir un pont », voir p. 179 de l'ouvrage cité ; texte qui est inscrit, parmi d'autres, sur une borne du Pont de l'Europe qui relie Strasbourg à Kehl. J.-P. Vernant s'est toujours intéressé aux marges en pays grec à travers des études consacrées à trois divinités singulières, Méduse, Artémis et Dionysos, qui ont toutes trois rapport à l'altérité et à l'expérience que les Grecs ont pu faire de l'Autre. On invite donc le lecteur à lire les stimulantes pages où l'éminent Professeur au Collège de France expliquait comment en un jeu de miroir, soi-même et l'autre, identité et altérité se répondent, dans *L'Individu, la mort, l'amour, Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*, Paris, Gallimard, 1989 et *La Mort dans les yeux, Figures de l'Autre en Grèce ancienne*, Paris, Hachette, 1998.

antique², permet de penser le corps social et mystique de la Chrétienté, à l'image du corps humain, comme un tout unitaire. Ce corps est pourvu d'un ou plusieurs centres autour desquels s'ordonnent harmonieusement des périphéries, élégamment nommées par Jacques Le Goff, des « fenêtres de la Chrétienté sur l'extérieur »³.

Autrement dit, comme l'affirme l'historien britannique Michael Camille, « le centre ne peut subsister sans les marges »⁴, justifiant pleinement l'idée que le Moyen Âge structure l'espace autour de territoires sans frontières précises et non selon des lignes statiques. En somme, si la frontière médiévale, par une acception large (de l'espace au socio-culturel), n'est incidemment jamais linéaire, si elle n'est figée qu'en apparence, on peut admettre avec l'historien Pierre Toubert, que « le monde de la frontière est ainsi, par excellence, celui de l'*out law* »⁵, littéralement, le « passer outre », le « hors la loi », entendons la transgression.

Dans une perspective d'anthropologie sociale et territoriale, la citation de Jean-Pierre Vernant renvoie au thème de « la traversée des frontières », traversée comme un simple passage, un franchissement ou une transgression. De ce point de vue, la trajectoire météorique de Jeanne « la rebelle »⁶ s'inscrit fatalement dans une histoire des marges et des frontières, pour le meilleur et pour le pire. N'est-ce pas l'historienne Colette Beaune qui qualifie ainsi la bergère de Domrémy, de « fille de la frontière »⁷, dans la belle biographie qu'elle lui a récemment consacrée ?

C'est d'ailleurs à la marge d'un texte que l'effigie de Jeanne apparaît pour la première fois – la seule représentation contemporaine de Jeanne –, le 10 mai 1429, soit deux jours après la libération d'Orléans. Ce portait fut esquissé par un greffier, appointé

² Sur la représentation politique des Grecs du couple centre / périphérie, fondée sur la révolution géométrique de Clithène en 508-507 av. J-C, voir l'ouvrage de P. Lévêque et P. Vidal-Naquet, *Clithène l'Athénien, Sur la représentation de l'espace et du temps en Grèce de la fin du VI^e siècle à la mort de Platon*, Paris, Macula, 1964.

³ J. Le Goff et J.-Cl. Schmitt, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 152.

⁴ M. Camille, *Images dans les marges. Aux limites de l'art médiéval*, Paris, Gallimard, 1997, p. 13.

⁵ P. Toubert, « Frontière et frontières : un objet historique », dans *Castrum*, n°4 (*Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*), Rome et Madrid, 1984.

⁶ Dans « Itinéraire d'une rebelle », Cl. Gauvard commente ainsi la trajectoire de Jeanne : « Dans cette société du XV^e siècle où l'ascension sociale est si difficile, où chacun et chacune doivent rester à leur place, Jeanne passe donc en météore » (*L'Histoire*, n° 210, mai 1997, p. 24).

⁷ C. Beaune, *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, 2004, chapitre 2, p. 26. La frontière au Moyen Âge n'a pas bonne réputation écrit l'historienne, en effet, elle est instable, impossible à saisir ; la frontière apparut au XIV^e siècle, dans le vocabulaire comme dans les représentations : le mot, d'origine ibérique, issu du castillan « fortification », fut adopté par l'administration royale vers 1312-1315, date à laquelle on le voit utilisé pour la première fois dans des ordonnances, et on se mit à parler de frontières d'Etat.

par le Parlement de Paris⁸, dénommé Clément de Fauquembergue. Cet humble notaire inscrivait au jour le jour sur son registre (« une sorte de Journal Officiel », précise l'historienne Régine Pernoud⁹), les causes débattues devant la justice, les arrêts de l'autorité souveraine et mentionnait les événements importants, dès qu'ils étaient connus dans la capitale. Le mardi 10, ce juriste, au service du parti bourguignon, favorable aux Anglais, qui enregistrait la séance du conseil du Parlement, apprit, comme les habitants de Paris, une nouvelle incroyable : le 8 mai, deux jours auparavant, les Anglais ont levé le siège d'Orléans et la Pucelle est qualifiée d'ennemie : « les ennemis avaient en leur compagnie une Pucelle seule ayant bannière ». Et Fauquembergue de tracer à la plume dans la marge la silhouette gracieuse et juvénile de cette *Pucelle* inopinée, telle qu'il se l'imagine : il l'a dotée d'une simple robe et de cheveux longs, avec l'épée trouvée « miraculeusement » dans l'église de Sainte Catherine de Fierbois et un étendard¹⁰ au nom de Jésus – qui symbolise le commandement militaire mais aussi la protection de Dieu. On peut en l'occurrence s'étonner de l'association contre-nature d'une épée, symbole de virilité et de haut rang, et de la robe fruste d'une paysanne, alors que Jeanne, en tant que chef de guerre portait une armure de métal au combat (le harnois)¹¹. Ni idéalisée, ni caricaturée, la silhouette de Jeanne n'en demeure pas moins ambiguë par l'entremêlement jugé coupable du masculin (l'épée, la bannière) et du féminin (les cheveux longs, la robe) qui révèle, aux yeux du dessinateur, le caractère hybride de Jeanne, celle qui se prend pour un homme de haut rang, alors qu'elle est fille du peuple.

De manière générale, que signifie ce portrait à la marge ? Pourquoi Jeanne apparaît-elle ainsi portraiturée en chef de guerre ? Comme le suggère élégamment

⁸ Ne pas confondre le Parlement de Paris et le Parlement en Angleterre : il s'agit pour le royaume de France d'une Cour de justice souveraine issue de la *Curia Regis*, constituée dès la fin du XIII^e siècle qui depuis 1325 enregistre les ordonnances royales. Pugnace, le Parlement de Paris, se considérant comme le gardien des lois fondamentales du royaume, entend participer au pouvoir législatif. Les conflits avec le roi de France furent nombreux à la fin du Moyen Âge. Le Parlement anglais est un organe législatif de contrôle du pouvoir royal.

⁹ R. Pernoud et M.-V. Clin, *Jeanne d'Arc*, Paris, Fayard, 1986, p. 363.

¹⁰ Cette question des armes de Jeanne est importante car elle pose problème. C. Beaune précise que les contemporains ont été « obnubilés » par les armes de la Pucelle, cherchant le sens du port de l'étendard et de l'épée par Jeanne : quelles fonctions revêtent ces armes ? Nous font-elles saisir la nature profonde de la geste héroïque de Jeanne ? Nous tenterons de répondre à ces interrogations dans la suite de notre article.

¹¹ Nous sommes bien renseignés sur l'armement défensif de Jeanne, entre autres par la déposition du duc d'Alençon qui explique que le roi commanda pour Jeanne un « harnois blanc », c'est-à-dire une armure complète. Le harnois ou armure de plates recouvrait tout le corps par des pièces articulées les unes aux autres, chaque pièce étant forgée séparément, puis attachée aux autres à même le corps. Le « harnois blanc » était réalisé en acier poli, ce qui lui donnait cette teinte claire et scintillante.

Michael Camille, et sans pour autant assimiler notre modeste greffier à un artiste, ne voit-on poindre dans cette marge une conscience de soi individualisée qui échappe au formalisme et ose représenter quelqu'un laissé de côté ou méprisé par le discours officiel des parlementaires parisiens, favorables aux Anglais ?

Nécessairement, se pose la question de la fonction de cette figure marginale ainsi tracée : s'agit-il d'un simple divertissement parce qu' « il n'est pas interdit aux notaires de rêver »¹², note joliment Régine Pernoud, une fantaisie sans importance, ou bien la traduction et le refoulé d'une angoisse, qui se matérialise par l'exécution à la marge d'une force puissante, chimère insaisissable, inquiétante et redoutable ?

Soulignons que la fin du Moyen Âge connut l'épiphanie d'un art original, dans la marge des livres, mais aussi des œuvres d'art, l'exécution de dessins fantaisistes, parfois obscènes, parfois drôles, correspondant aux marges sociales et idéologiques du temps, du XIIIe au XVe siècles. Ainsi, la marge dans les manuscrits enluminés du XIIIe au début du XIVe siècles devient un espace truffé de personnages héroïques (le roi Salomon), de créatures monstrueuses (dragons, homme-poisson) et grotesques (anges simiesques, babouins titubants...) ou animalières (chats, souris, loutres, papillons...). Jacques Le Goff insiste sur le caractère polymorphique de cet espace périphérique investi par les artistes, « espace de mise à l'index, la marge périphérique est aussi espace de refuge et de liberté »¹³.

Si la bordure des livres est espace de transgression, alors Jeanne, comme marge hybride, est perçue comme immergée dans ce monde de la limite, de l'entre-deux, entre fascination et rejet, entre merveilles et horreurs. On perçoit en l'occurrence l'enjeu fondamental de notre étude centrée sur le phénomène Jeanne d'Arc, héroïne qui symbolise précisément la fulgurance d'une existence toujours aux confins de deux mondes qui finissent par se confondre : le masculin et le féminin, la sainte et la sorcière, la guerrière et la prophétesse, en somme, la réalité et la légende, Jeanne et la Pucelle – le nom même a valeur de mythe.

Autrement dit, à nos yeux, la figure marginalisée et imprévue de Jeanne sur le manuscrit de 1429, semble dans son surgissement absolument incompréhensible, si l'on n'admet pas l'existence dans les mentalités contemporaines, d'attentes prophétiques de

¹² R. Pernoud, *Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 363.

¹³ J. Le Goff, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, *op. cit.*, article « Centre/périphérie », p. 164.

nature messianique qui soulevaient tout un peuple, en somme d'une idéologie dont l'action de Jeanne n'a jamais cessé de se nourrir.

En résumé, en suivant les fils entremêlés de la problématique *mythe-histoire*, fils qui à propos de Jeanne d'Arc, ne semblent jamais vouloir se rompre, on parvient à la question suivante : pourquoi la représentation iconographique excentrée ou « périphérisée » de la Pucelle, impose-t-elle au regard de l'historien qui voyage dans l'imaginaire de l'époque, une double lecture simultanée, à la fois empirique (ou historique) et déréalisée (ou mythologique) de l'épopée de Jeanne ?

Fille de la frontière, Jeanne le fut assurément et d'abord, par ses origines géographiques. Domrémy, petit village frontalier de l'Est du royaume, dans les Vosges, relevait en 1412¹⁴ du duché de Bar. Était-elle donc française ? Commençons d'abord par rappeler que le Moyen Âge ne connaît pas la « nationalité » au sens où nous l'entendons aujourd'hui. En revanche, en se fondant sur le fait que Domrémy dépendait du duc de Bar et que ce dernier reconnaissait la suzeraineté du roi de France (*in regno*), on peut péremptoirement affirmer que Jeanne était née « française ». Si Jeanne était « française », c'est bien davantage par commodité de langage, car les contemporains l'ont parfois qualifiée de « bonne lorraine » à une époque où le duché de Lorraine, de l'autre côté de la Meuse, faisait partie, lui, du Saint Empire romain germanique depuis 843.

Le mot « frontière » était rarement usité à l'époque de Jeanne, on employait les mots anciens de « marches », « bordures », « limites », et si la Meuse faisait office de frontière naturelle, rien n'était immémorial, ni définitif. Que Domrémy appartienne politiquement au royaume de France, personne ne le conteste, mais, si le village est construit sur la rive gauche de la Meuse, côté français, la paroisse dépend du diocèse de Toul et de l'archevêché de Trèves, deux villes d'Empire. En fait, argumente Colette Beaune, « Domrémy est un condensé de toutes les frontières »¹⁵. Française et Lorraine à la fois, Jeanne l'est simultanément, puisque le pays de Lorraine (à ne pas confondre avec

¹⁴ Jeanne serait née le 6 janvier (jour de l'Épiphanie) 1412, quatrième enfant d'une famille de paysans laboureurs, et la tradition rapporte que le coq chanta deux heures durant. Sa naissance est ainsi placée sous le signe du merveilleux et de la prédestination.

¹⁵ C. Beaune, *Jeanne d'Arc, op. cit.*, p. 33.

le duché)¹⁶ s'étend des deux côtés de la frontière et déborde largement le duché du même nom.

Cependant, la confusion de la frontière aux marges du royaume n'altère en rien la réalité d'un sentiment patriotique profond, si l'on entend par patriotisme l'attachement au roi, comme l'explique Colette Beaune : « La région où vécut Jeanne, du fait des péripéties de la guerre, avait une tradition centenaire de fidélité au roi, parfois chèrement payée »¹⁷. Bien au contraire, la frontière Est fut un des hauts lieux de l'attachement dynastique et national au Moyen Âge¹⁸.

Pour Jeanne, la France est bien une réalité charnelle, politique et religieuse et ces aspects-là sont indissociables, comme la croyance intime et forte que le royaume doit être libéré des Anglais et Charles VII rétabli sur son trône.

La frontière, parce qu'elle est fondamentalement lieu de contact, porte en elle deux aspects, l'un bienveillant, l'autre négatif. C'est elle qui protège par ses multiples sanctuaires ou forteresses et garnisons les confins du royaume, mais c'est aussi un espace inquiétant où se développent toutes les marginalités qui introduisent le désordre dans le royaume, comme la sorcellerie par exemple¹⁹. A l'image de l'idée de frontière, Jeanne est elle-même ambivalente.

Cette ambivalence, c'est surtout celle d'une jeune fille paysanne de 16 ans des marches de Lorraine ne sachant ni lire, ni écrire, qui dénonce l'impéritie des hommes de haut rang à sortir le royaume de la crise et prétend être envoyée par saint Michel et sainte Catherine pour le libérer²⁰. Or, Jeanne transgresse, car dans une société où chacun doit rester à sa place, les jeunes n'avaient accès ni au pouvoir politique ou ecclésial, ni au commandement militaire, d'autant qu'elle est roturière. Jeanne, pour sa mission, désobéit aux lois civiles et naturelles, car le pouvoir suppose l'expérience qui fonde l'autorité, la reconnaissance sociale dont bien évidemment Jeanne ne dispose pas. Si la jeunesse peut s'exprimer dans l'espace relativement clos des sociétés rurales

¹⁶ C. Beaune précise que le royaume de France est constitué d'une soixantaine de pays, au sens d'une réalité géographique, dont la Champagne, le Barrois, la Lorraine...

¹⁷ Voir l'article de C. Beaune : « Le Patriotisme aux frontières », dans *L'Histoire*, n°210, mai 1997, p. 31.

¹⁸ On peut citer le cas du célèbre chroniqueur Jean de Joinville (1224-1317), sénéchal de Champagne et compagnon de Saint-Louis, grand hagiographe de la monarchie.

¹⁹ Les frontières sont en général l'objet de suspicion et en particulier l'arc alpin, nous dit C. Beaune, réservoir de presque tous les sorciers connus de la première moitié du XVe siècle.

²⁰ L'aspect le plus spectaculaire de l'entreprise tient à l'âge de Jeanne qui, dès 13 ans, est investie de sa mission, qui, dès 15 ans, se rend seule à Neufchâteau et qui, après une première tentative avortée, prend les armes et quitte Vaucouleurs à 17 ans sans jamais ensuite dévier des buts qu'elle s'est fixés.

traditionnelles à travers les fêtes et les rituels locaux, en revanche, les jeunes sont exclus du pouvoir et tout écart à la norme est sévèrement dénoncé. Or, Jeanne n'a pas hésité à transgresser les mœurs de son temps, en choisissant de manifester vis-à-vis de Charles VII une allégeance directe, spectaculaire, à Chinon, le 6 mars 1429.

Fille des marges géographique ou sociale, Jeanne l'est aussi dans son rapport à l'identité même, son identité sexuelle. Comment fit-elle, pour mener la guerre comme elle l'a fait, pour se faire obéir, tout en restant femme ? Nous sommes arrivés dans ce paragraphe à la jointure des représentations sociales. Sans entrer dans une analyse approfondie des champs d'implications de ces représentations, rappelons brièvement au lecteur quelques vérités primordiales concernant la division médiévale des sexes. L'idée générale à retenir, c'est que tout un système symbolique de représentations assigne au masculin et au féminin des rôles spécifiques qui ne peuvent être transgressés sans remettre en question l'équilibre du monde. Dieu avait voulu la polarité sexuelle comme l'explique remarquablement l'historienne Christiane Klapisch-Zuber :

Parlant du masculin/féminin au Moyen Âge, on évoque à grand-peine les valeurs attachées au pôle masculin, tant le discours médiéval dominant procède par la séparation, la différenciation du féminin à partir d'un masculin conçu comme plénitude et totalité (...). L'homme est unité, le masculin, univoque. La femme est à la fois Ève et Marie, pécheresse et rédemptrice et parmi ces facettes, le féminin ne choisit pas, il juxtapose, ainsi se dérobe-t-il obstinément à la quête sur sa nature propre²¹.

L'armure ne suffit pas à transformer Jeanne en homme. Jeanne était une femme, ce qui fut constaté par deux fois. Elle subit en effet deux examens de virginité, une première fois à Poitiers en mars 1429 et une seconde fois à Rouen, lors de son procès de Condamnation. Sa virginité assure certainement à Jeanne une crédibilité supplémentaire, car il s'agit là d'une vertu qui la rend extraordinaire aux yeux du peuple, ce qui transforme ses actes et ses paroles en mission. On comprend mieux alors l'attachement de Jeanne à ses habits d'homme qui la protègent de toutes les agressions sexuelles qu'elle pourrait subir : « Elle s'est faite homme pour mieux se protéger et ainsi poursuivre sa mission », suggère Claude Gauvard²². Mais, poursuit l'historienne,

²¹ Ch. Klapisch-Zuber, « Masculin / Féminin », dans le *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, *op. cit.*, p. 667.

²² Voir l'article de Cl. Gauvard, « Itinéraire d'une rebelle », dans *L'Histoire*, n°210, mai 1997, p. 29.

à un moment où l'apparence signe l'intérieur de l'être et où l'immobilisme est une garantie de l'ordre social, les autorités ne supportent guère ces inversions. On doit reconnaître le statut social, le sexe, la morale, au premier coup d'œil²³.

En d'autres termes, la transgression est condamnée²⁴, à une époque où des lois somptuaires fixent en Occident les types d'habits qui doivent être portés selon le rang de chacun, si bien qu'en ne se conformant pas aux usages vestimentaires de son sexe, Jeanne se sauve mais désobéit aux lois. Le Moyen Âge exclut, du coup, tout ce qui serait « antinaturel » et la transgression vestimentaire de Jeanne qui jette un trouble sur son identité sexuelle est condamnée comme un crime « contre-nature », crime qui, à l'instar de l'homosexualité, entre alors dans les catégories de l'hérésie, avec les conséquences que l'on sait pour Jeanne. Le masque ou le travestissement n'était autorisé que lors des débordements festifs annuels de Carnaval. En avait-elle conscience ? Même en prison, il n'est pas sûr qu'elle ait saisi que la mort l'attendait. A-t-elle pensé que Dieu viendrait la délivrer ? Sans doute, mais il était trop tard.

Clément de Fauquembergue avait dû trouver bien étrange qu'une Pucelle portant un étendard du roi de France ait levé le siège d'Orléans. On peut aisément imaginer son trouble au moment de représenter la silhouette de l'héroïne qui tarabustait son esprit : en robe ou en armure ? Cheveux longs ou courts ? Avec casque ou tête nue ?

Si Jeanne a été représentée dans la marge, espace consacré au meilleur et au pire, c'est qu'elle inquiète autant qu'elle fascine. La prophétie n'était-elle pas en train de se réaliser ? Il faut imaginer la nouvelle de la levée du siège d'Orléans arrivant à Paris comme un immense coup de tonnerre, frappant de stupeur des élites politiques favorables aux Anglais.

Le lien entre la Pucelle et la ville d'Orléans était très fort, depuis qu'elle avait su convaincre Charles qu'elle était envoyée par Dieu pour libérer Orléans. La cause de ce lien si fort est un fait précis : la levée du siège, le 8 mai 1429, l'événement militaire ; mais il y a aussi l'insertion de ce fait dans un plan surhumain, qui fait de la libération d'Orléans une opération miraculeuse, d'où l'expression reprise par les historiens du « mystère d'Orléans », à partir d'un ouvrage écrit au XVe siècle. Jeanne est bien la

²³ *Ibid.*

²⁴ « La guerre n'avait pas et ne devait pas avoir un visage de femme. Les raisons en étaient multiples et paraissaient aux contemporains si naturelles qu'ils les ont rarement formalisées. La femme était faible de corps et d'esprit », précise C. Beaune dans *Jeanne d'Arc, op. cit.*, p. 163.

figure qui porte à son paroxysme le caractère décisif religieux, autant que militaire et politique, du siège d'Orléans et de sa libération.

Des questions surgissent alors. Comment Orléans a-t-elle pu prendre une importance capitale dans la mission de Jeanne ? Quelle fut exactement la nature du rôle militaire de Jeanne ? Comment l'événement militaire put-il être transposé dans l'ordre du surnaturel ? Les éléments de réponse se trouvent dans les déclarations de Jeanne et dans les témoignages des contemporains. Ainsi apparaissent et s'ordonnent, autour de la délivrance d'Orléans et de la mission de Jeanne, comme l'atteste le dessin du greffier, deux thèmes : celui de la conduite d'une guerre de siège (Jeanne guerrière), et le fait miraculeux ou l'accomplissement d'une prophétie (Jeanne prophétesse). Deux thèmes qui au fond s'entrecroisent pour donner à Jeanne sa stature décisive.

Jeanne fut porteuse d'étendard et chef de guerre, comme le montre l'effigie du notaire. La bannière, arme défensive, symbolise la fidélité à une mission et la défense d'une cause juste, si bien que celle qui le porte est plus une prophétesse qu'une guerrière. Jeanne resta aux yeux de ses contemporains toujours la fille à l'étendard, déployé comme en bataille le 30 avril pour son entrée à Orléans dans la ferveur populaire²⁵. Mais si l'étendard blanc fleurdelisé a des fonctions militaires (il galvanise les hommes au combat), il revêt avant tout une valeur religieuse (la bannière céleste est une arme de Dieu), voire magique : il purifie au nom de Dieu (le blanc est synonyme de purification) et assure la victoire des justes, de sorte que son message est aussi menaçant pour les ennemis du royaume.

L'épée est une arme offensive, même si Jeanne ne s'en est jamais servi pour tuer²⁶. On sait que Jeanne a eu plusieurs épées²⁷, mais l'épée du commandement militaire a ici

²⁵ L'étendard de Jeanne occupe une place prépondérante tout au long de ses campagnes. À Reims, lors du sacre, la Pucelle le porte auprès du roi. À ses juges de Rouen, qui lui demandent pourquoi elle se tenait si près du roi avec sa bannière, elle affirme : « Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur ».

²⁶ Jeanne apparaît toujours très humaine et remplie de compassion, jusque sur les champs de bataille, où elle pense toujours au confort des soldats. Jeanne a horreur de voir le sang verser, que ce soit celui de ses propres soldats ou des soldats ennemis. Lorsque l'un d'eux est sur le point de mourir, elle reste auprès de lui et prie. Jeanne déclare à son procès que « jamais n'avait vu sang de Français sans que les cheveux ne se levassent sur la tête ». Jeanne précise au Procès de Condamnation : « Je vous l'ai assez dit que je n'ai rien fait que sur le commandement de Dieu. Je portai cet étendard quand on allait à l'assaut contre l'ennemi pour éviter de ne tuer personne. Je n'ai jamais tué personne ». On pourrait rajouter avec l'historienne M.-V. Clin que « Jeanne n'était pas une sanguinaire qui aurait fait la guerre pour "faire la guerre" », (*Jeanne d'Arc*, Paris, Le Cavalier bleu, 2003, p. 82). En ce sens, la guerre de Cent Ans était bien une guerre juste.

plutôt une valeur magique, l'arme des chevaliers du cycle du Graal à fort contenu spirituel. On a beaucoup discuté sur les compétences de Jeanne et sur son rôle dans la bataille. Était-elle ainsi un génie militaire ? Si elle apporte aux Français son charisme, un charisme qui vient de l'effet produit par une jeune bergère sur une population qui n'est pas habituée à voir une paysanne de 17 ans tenir un rôle de meneur d'hommes, il n'est pas inconvenant de penser que son rôle militaire n'était pas essentiel.

Certes, ne doutons ni du courage physique de Jeanne qui sait s'exposer à l'avant-garde et fut blessée plusieurs fois (« Jeanne était sans peur » nous dit Colette Beaune), ni de son sens inné de la position des bombardes et des canons, mais Jeanne ne commandait pas l'armée royale – Jeanne n'était qu'une paysanne qui d'ailleurs n'a jamais été adoubée. Charles savait l'entourer de capitaines comme le duc d'Alençon, ces compagnons d'armes pour qui la guerre était un métier.

Grossièrement, sa mission, Jeanne la présenta ainsi : elle soutint que l'inspiration lui vint du ciel, et si le sceptique n'est pas obligé de croire à l'origine céleste de la mission de Jeanne, en tout cas pour Jeanne les choses étaient claires. Les voix lui ont ordonné d'aller en France et de faire lever le siège mis par les Anglais devant Orléans, avant le couronnement du roi et l'expulsion des ennemis. Il s'agit donc d'une guerre juste, au sens où elle est menée dans un désir de paix, sans haine pour l'ennemi. Il est sûr que la réussite de cette mission fit l'objet d'une véritable prophétie. On connaît la suite. Que la mission ait été menée en outre par une bergère n'a rien d'artificiel. On sait que le berger ou le bon pasteur est, dans la littérature médiévale et l'héritage biblique, l'image traditionnelle du guide providentiel.

Doit-on voir dans la délivrance d'Orléans un fait miraculeux ? L'historien Pierre Duparc conclut ainsi vigoureusement :

Les contemporains y ont certainement reconnu un autre sens du mot miracle, qu'indiquent les synonymes latins plus fréquemment employés : *monstrum, prodigium*. Il s'agirait alors d'un prodige, d'une manifestation de force, d'une impulsion divine. Les théologiens ont mis en évidence tantôt le signe, tantôt le prodige. Quel que soit le parti qu'on prenne à ce sujet et

²⁷ Jeanne a avoué lors du Procès de Condamnation avoir possédé au moins cinq épées, parmi lesquelles : l'épée donnée par Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs pour Charles VII ; l'épée trouvée « miraculeusement » dans l'église de Sainte Catherine de Fierbois, près de Tours, derrière l'autel et l'épée prise à un Bourguignon.

l'interprétation qu'on donne au mot, il est licite de parler de miracle pour la mission de Jeanne et à propos d'Orléans²⁸.

Comme l'historien médiéviste le suggère, il est bien difficile de définir des frontières exactes à l'intérieur de cet espace consacré au pouvoir surnaturel au Moyen Âge²⁹, «comme le montrent bien la variété et les flottements du vocabulaire médiéval»³⁰.

Au demeurant, il semble évident que la fonction remplie par la mission à caractère surnaturel de la Pucelle devant Orléans est une fonction de légitimation : le miracle de la délivrance accrédite la nouvelle image de la libératrice providentielle, guidée par la main de Dieu. Jeanne de son vivant devient un mythe.

Dans une perspective plus large, les historiens ont pu replacer l'épopée de Jeanne dans le cadre du prophétisme féminin des XIV^e et XV^e siècles. Si on replaçait, en effet, l'apparition imprévue à la marge du texte de la frêle silhouette de Jeanne dans un contexte élargi, son surgissement nous paraîtrait moins singulier. Ce contexte, c'est celui des prophétesses féminines de la fin du Moyen Âge, remarquablement étudié par l'historien André Vauchez qui nous explique que « ce n'est pas tant son épopée qui fait d'elle un personnage extraordinaire que la richesse de sa personnalité et l'empreinte qu'elle a laissée dans la mémoire collective des Français »³¹.

En d'autres termes, Jeanne s'inscrit dans une lignée de femmes visionnaires connues dans la chrétienté, depuis Sainte Hildegarde de Bingen en Rhénanie (morte en 1179), Sainte Brigitte de Suède (morte en 1373), Sainte Catherine de Sienne (morte en 1380) ou encore Marie Robine, simple paysanne (morte en 1399) des Pyrénées qui nous rapproche de Jeanne d'Arc. Le cas de Jeanne est toutefois particulier, car elle n'a laissé ni prophéties, ni révélations, mais il est notable que Jeanne a été d'emblée considérée comme une prophétesse par ses contemporains. Son expédition militaire doit dès lors se

²⁸ P. Duparc, « La Délivrance d'Orléans et la mission de Jeanne d'Arc », dans *Jeanne d'Arc, Une époque, un rayonnement*, colloque d'histoire médiévale, Orléans, octobre 1979, Paris, Éditions du CNRS, 1982, p. 158.

²⁹ J. Le Goff dans l'essai sur « Le merveilleux dans l'Occident médiéval », publié en 1978 et repris dans *L'imaginaire médiéval*, Paris, Gallimard, 1985, pp.17-39, distingue le miracle dont l'agent est Dieu, le merveilleux en relation avec la nature et la magie dont l'efficacité était généralement imputée au diable. Dans son livre consacré aux *Saints, prophètes et visionnaires*, Paris, Albin Michel, 1999, A. Vauchez conteste cette typologie.

³⁰ *Ibid.*, p. 10.

³¹ A. Vauchez, « Jeanne d'Arc et le prophétisme féminin des XIV^e et XV^e siècles », dans *Jeanne d'Arc. Une époque, un rayonnement, op. cit.*, p. 159.

déployer dans un contexte particulièrement enfiévré, politique mais aussi religieux³².
Écoutons André Vauchez à ce propos :

Il paraît évident que son aventure militaire n'est pas sans lien avec l'atmosphère religieuse du temps, profondément marquée par les tensions eschatologiques et par un messianisme latent dont les femmes n'étaient pas seulement les porte-parole, mais de plus en plus les bénéficiaires³³.

Jeanne pouvait-elle dès lors apparaître comme une sainte de son vivant, c'est-à-dire dotée du pouvoir thaumaturgique ? Les historiens en discutent, mais évitons soigneusement de plaquer sur le XVe siècle des schémas propres au XIXe siècle. Pour Jacques Le Goff, la Pucelle n'est jamais apparue comme une sainte à personne et selon lui, l'idée n'a même pas effleuré ses plus ardents partisans³⁴. Colette Beaune est plus mesurée, avançant que jusqu'à son arrestation, « Jeanne a été parfois qualifiée de sainte dans son propre camp »³⁵.

En élargissant le propos, on constate que cette prise de parole populaire, protectrice et bienfaitrice, coïncide avec le paroxysme des crises entre le milieu du XIVe siècle et le milieu du XVe siècle : la peste, la guerre qui affaiblissent le royaume, la légitimité contestée du roi suscitent une inquiétude partagée et devant l'impuissance des élites, des êtres d'exception, hors normes (à la marge) tout en étant issus du peuple, surgissent, destinés à sauver le royaume.

Certes, le message de Jeanne était plus politique, mais elle est bien femme de son temps. Dès le début de sa vie publique, on sait que Jeanne s'est trouvée portée par tout

³² A. Vauchez raconte que l'année même où Jeanne délivra Orléans, les foules parisiennes avaient été profondément bouleversées par la prédication du frère Richard, un Franciscain, qui semble avoir créé autour de lui un climat d'exaltation fondé sur des annonces prophétiques et sur des prédictions apocalyptiques. Tout cela parut suspect aux autorités parisiennes qui l'accusèrent de connivence avec les Armagnacs et mirent bientôt fin à ses sermons. On retrouva le personnage à Orléans où il prêcha le Carême en 1430 avec le même succès, et Jeanne le rencontra à cette occasion.

³³ *Ibid.*, p. 165

³⁴ L'interprétation qui a été faite de paroles prononcées par certains témoins qui l'auraient traitée de « *bona et sancta persona* » repose sur un contresens. L'expression ne signifie pas « bonne et sainte personne », mais « personne de bonnes mœurs et de religion droite ». En fait, la simplicité de Jeanne, remarquée de tous, était celle d'une chrétienne du peuple très « orthodoxe ».

³⁵ C. Beaune, *Jeanne d'Arc, op. cit.*, p. 335. On invite le lecteur à lire les belles pages consacrées au débat sur l'éventuelle sainteté de Jeanne dans sa biographie ; en voici quelques extraits : « A-t-elle fait des miracles ? La croyance en la sainteté de Jeanne et en ses miracles est ancrée parmi ses compagnons de guerre. Mais ces laïcs en ont une définition très floue. Une sainte est aussi une pieuse personne et un miracle un événement favorable au camp du Dauphin et le miracle peut consister à délivrer du péril. Les théologiens rendent la sainteté moins évidente et le miracle rare », p. 339.

un courant d'opinion pour lequel sa venue était annoncée. Ce prophétisme inquiéta la grande majorité des clercs qui éprouvèrent une grande méfiance, voire un rejet de ces femmes qui se faisaient passer pour les messagères de Dieu.

En guise de fin, il n'est pas outrancier de penser que la représentation à la marge de Jeanne par notre greffier était la preuve évidente d'un environnement mental troublé et prompt à manifester, soit son enthousiasme, soit son inquiétude. Ainsi serait justifiée, pour reprendre l'expression du médiéviste Philippe Contamine, « l'explication historique par le mythe »³⁶.

Jeanne, fille des marges, portraiturée à la marge d'un manuscrit, avait osé s'approprier le rôle du Sauveur providentiel. L'idée, sans être banale, n'était pas rare dans l'histoire de l'Occident médiéval. La nouveauté était plutôt que l'humble bergère de Domrémy avait eu l'intime conviction de devoir transgresser des normes, désobéir aux lois naturelles, en somme traverser des frontières pour endosser ce rôle, au péril et au prix de sa vie.

³⁶ Ph. Contamine, *De Jeanne d'Arc aux guerres d'Italie. Figures, images et problèmes du XV^e siècle*, Orléans, Paradigme, 1994, p. 75.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.